

DEMANDE DE CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE :

Pour un malien d'origine :

- Une demande adressée à l'Ambassadeur
- 1 copie de l'Acte de Naissance Malienne
- 1 Copie du Passeport Malien ou de la Carte d'Identité Malienne ou la Carte NINA
- \$20 pour les frais (Money Order, chèque certifié ou cash)
- Une enveloppe prépayée retour

Pour un époux ou une épouse par mariage :

- Une demande adressée à l'Ambassadeur
- 1 copie de l'Acte de Naissance
- 1 copie du Passeport
- 1 Carte d'Identité Consulaire (Voir info d'obtention d'une Carte d'Identité Consulaire)
- Un Certificat de Mariage des deux conjoints
- \$20 pour les frais (Money Order, Chèque certifié ou cash)
- Une enveloppe prépayée retour.

Délai de délivrance (une semaine)